

Anesthésie locale, péridurale ou générale : ce que je dois savoir

Le site du Docteur Jacques DUBOIS

Adresse du site : www.docvadis.fr/site-exemple-jacques-dubois



Validé par

le Comité Scientifique Médecine générale

L'anesthésie permet qu'une intervention se déroule sans douleur ni risque. Plusieurs types d'anesthésie existent : locale, générale et péridurale.

Qu'est-ce que l'anesthésie locale ?

Durant l'anesthésie locale, un produit anesthésique est injecté sous la peau. Il supprime la douleur dans la région du corps concernée, alors que vous restez conscient. L'anesthésie locale est utilisée pour des interventions de courte durée, limitées à un endroit du corps. Les dentistes ont recours à l'anesthésie locale pour des extractions dentaires ou la pose d'un implant. En dermatologie, l'anesthésie locale est pratiquée lors de la résection d'un grain de beauté ou le traitement d'un ongle incarné.

Y a-t-il des précautions à prendre avant une anesthésie locale ?

Avant l'anesthésie, le médecin vous pose une série de questions.

Le médecin vous demandera :

- Si vous avez déjà été anesthésié (e)
- Si vous fumez
- Si vous souffrez d'une maladie chronique (diabète, épilepsie...)
- Les médicaments que vous prenez (anticoagulants, aspirine. .)
- Si vous êtes allergique à un produit

- Si vous portez un pacemaker
- Les éventuels incidents survenus lors d'une précédente anesthésie

Qu'est-ce que l'anesthésie générale ?

Une anesthésie générale est indiquée pour pratiquer des interventions de longue durée. Elle est aussi requise lorsque l'intervention porte sur un organe vital. Le jour de l'opération, l'anesthésiste vous injecte un produit par perfusion dans une veine ou vous demande d'inhaler un gaz anesthésique. L'équipe médicale surveille votre cœur et votre respiration durant toute l'intervention. Après l'intervention, vous serez surveillé(e) en salle de réveil.

Comment dois-je me préparer à une anesthésie générale ?

Lors de la consultation pré-anesthésique, vous devrez apporter les documents suivants :

- Le questionnaire, dûment rempli, qui vous a été remis lors de votre prise de rendez-vous
- Votre carte de groupe sanguin
- Votre carnet de santé
- Vos ordonnances en cours
- Les résultats de vos dernières analyses
- Vos derniers examens (scanner, échographie, électrocardiogramme...)

Vous devez rester à jeun durant plusieurs heures avant l'intervention et ne pas boire, fumer ou mâcher du chewing-gum. Avant l'intervention, vous devez faire votre toilette, souvent avec un produit antiseptique. Vous devez retirer vos bijoux, prothèses dentaires et lentilles de contact. Le vernis à ongle et le maquillage doivent être éliminés. L'infirmière vous donnera des explications détaillées. N'hésitez pas à lui poser des questions.

Qu'est-ce que l'anesthésie péridurale ?

La péridurale est une anesthésie locorégionale. Elle vise à désensibiliser une partie du corps en bloquant les nerfs de la moelle épinière, ce qui supprime la douleur. L'anesthésiste injecte un produit entre deux vertèbres lombaires. Ce type d'anesthésie est pratiqué notamment lors des accouchements. Cette injection est indolore car on pratique avant, une anesthésie locale. Durant l'intervention chirurgicale vous ne ressentirez aucune douleur, mais vous resterez conscient. Vous ne verrez rien de l'intervention car l'endroit opéré sera masqué par un tissu appelé champ opératoire sauf lors d'un accouchement par voie basse.

Est-ce que je cours des risques si je suis anesthésié(e) ?

Quelle que soit l'anesthésie, toutes les mesures sont prises pour minimiser les risques. Les complications sont néanmoins possibles. Après une anesthésie locale, des sensations de fourmillement sont fréquentes mais disparaissent rapidement. Les réactions allergiques au produit anesthésique sont rares. Après une anesthésie générale, les infections pulmonaires dues à l'aspiration de nourriture sont prévenues par le jeûne préopératoire. Pour empêcher la formation de caillots de sang, un traitement préventif associé à des bas de contention est mis en place.

Puis-je être anesthésié(e) si je suis allergique ?

Oui, vous pourrez bénéficier d'une anesthésie en cas d'allergie. Informez le médecin anesthésiste lors de la consultation préopératoire afin qu'il puisse vous anesthésier en toute sécurité.

Que se passe-t-il après l'anesthésie ?

Après une anesthésie, l'équipe médicale vous surveille en salle de réveil. On ne vous raccompagne dans votre chambre que lorsque l'effet anesthésiant est terminé.

Quelle que soit la technique utilisée, les complications sont très rares. Lors de la consultation préopératoire, le médecin anesthésiste s'assure que vous ne présentez aucune contre-indication. Il choisira donc la méthode d'anesthésie la plus adaptée à votre cas.